



Ecole primaire des genévriers
2 rue des genévriers
91640 Janvry
CIRCONSCRIPTION DE DOURDAN
Compte-rendu du conseil d'école n°1

Date :	Mardi 15 octobre 2019	Durée	2h10
--------	-----------------------	-------	------

Enseignants présents :

- Audinot Myriam, Chevalier Vanessa (enseignante rattachée à l'école), Gicquel Sabine,
Pais Maria-Gorette (directrice)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Laburthe, Mme Wegnez, Mme Djebiret, Mme Zopello et Mme Laurent

Membres de la caisse des écoles : Mme Cartier, Mme Féraudet

Pour la mairie : M. Schoettl, maire de Janvry et Mme Revéret, élue aux affaires scolaires

Excusée : Mme Maucorps, DDEN

Ordre du jour :

Le règlement intérieur de l'école

Le projet d'école

La classe découverte (présence des membres de la Caisse des Écoles)

Les projets menés à l'école et dans les classes


L'accueil d'un chien élève guide d'aveugle

Sécurité

Les activités périscolaires

Points à signaler:

Relevé de conclusion

Fait à Janvry	Le président de séance Maria-Gorette PAIS	La Directrice de l'école Maria-Gorette PAIS
Le : 16 octobre 2019		

Le conseil d'école débute par **un tour de table** :

Mmes Cartier et Tarrisse-Féraudet (membres de la caisse des écoles) sont invitées afin d'intervenir sur le sujet de la classe découverte. La caisse des écoles est en charge de son financement.

Mme Chevalier est une enseignante rattachée à l'école, présente lorsqu'elle n'a pas de remplacement à effectuer dans d'autres écoles. Elle intervient depuis le début de l'année ponctuellement auprès de certains élèves ou groupes d'élèves et remplace parfois Mme Pais dans sa classe (décharge de direction).

Bienvenue aux nouveaux représentants des parents d'élèves :

Résultats des votes du vendredi 11 octobre 2019. Le taux de participation est de 71,13% (14 bulletins non valides).

Pour rappel :

- Au conseil d'école extraordinaire du 17/10/19, vote à l'unanimité pour l'organisation d'une élection organisée uniquement par correspondance.
- Fonctionnement du Conseil d'école (3 titulaires / 3 suppléants, la prise de parole, le vote...)

Les effectifs pour l'année 2019/2020

Effectif 65 à la rentrée

Après les vacances 67

- Arrivée en TPS - avec accord de l'IEN, M Schoettl et de l'équipe enseignante
- Arrivée en CP - dérogation accordée par la commune

M. Schoettl fait remarquer qu'il demande toujours l'avis de l'équipe enseignante et qu'il se renseigne également auprès du maire de la commune d'origine de l'élève avant de donner sa réponse.

Les situations sont étudiées au cas par cas et tiennent compte de nombreuses variables : effectifs, groupe-classe, enfant...

Pour information :

- Pour L'année prochaine : départ de 11 CM2, 5 arrivées prévues
- Effectif prévu pour l'année prochaine 61 élèves, il n'y a pas d'inquiétude à avoir concernant une fermeture mais il faudra rester vigilants.

1. Le règlement de l'école

Les changements à apporter sur le document de référence :

- le nouveau nom de l'école : École des genévriers remplace école de Janvry - inauguration prévue à la fin de l'année scolaire.
- Scolarisation obligatoire des élèves de 3 ans pour l'année civile concernée. (Loi votée cet été).

Rappels de certains points présents dans le règlement de l'école.

- Le personnel enseignant n'est pas autorisé à donner un médicament. Il faut donc demander aux parents d'anticiper les traitements avec des prises de médicaments en dehors du temps scolaire sauf si l'enfant a un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).
- Tabac : Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école et « il est fortement recommandé de s'abstenir de fumer aux abords de l'école en présence des enfants. » Nous sommes dans un lieu public certes mais il s'agit d'assurer le bien-être de tous et en particulier des plus jeunes. Il est demandé aux fumeurs de s'abstenir le temps de la sortie des élèves ou de se décaler un peu.

2. Le projet d'école

Les changements :

- A. **Un nouveau document à renseigner tous les ans**, format plus dense. Il tient compte des spécificités de l'école (effectifs, organisation des classes, contexte local...)

4 dimensions à travailler

- Ambition pour tous et excellence

Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun

> Poursuite du travail initié les années précédentes autour des outils / des référents pour aider les élèves à mémoriser les règles, le vocabulaire, à être autonomes...

- Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative

Une école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble

> Le rôle des élèves délégués pour améliorer le cadre de vie de l'école, la communication avec les parents (via l'application Classroom notamment)...

- Cultures et citoyenneté responsable

Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique

> Plusieurs actions menées : la mise à jour de la BCD, le quart d'heure quotidien de lecture, la poursuite de la réalisation de la fresque sous le préau, les actions dans le cadre de la labellisation E3D (potager, tri...), les sorties à Paris au moment du marché de Noël...

- Equité et inclusion pour tous et pour chacun

Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant.

> Temps d'échanges entre adultes (avec le RASED Réseau d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficulté) pour aborder les difficultés des élèves, l'aide à apporter et proposer des interventions pertinentes en fonction du profil de l'élève.

B. Prise en compte des résultats des évaluations nationales

Pour renseigner le projet d'école, nous nous sommes appuyées sur les résultats des élèves aux évaluations nationales de septembre 2019.

En CP : items difficiles pour certains : reconnaissance des lettres

En CE1: difficultés encore présentes en CE1 en lecture et en mathématiques. Les élèves de CP suivis l'année dernière par le RASED seront suivis en ce1 aussi, les difficultés persistent. L'enseignante du RASED est en formation donc prise en charge après les vacances de la Toussaint.

Il y a plusieurs élèves en difficultés au sein de l'école : 3 dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) en cours, un dossier a déjà été envoyé, cela permettra peut être d'avoir une AVS (Aide à la Vie Scolaire) par exemple.

Organisation des Aides Pédagogiques Complémentaires (APC)

Mise en place pour aider les élèves en difficulté ou dans le cadre de projet spécifique, de 8h20 à 8h50 du lundi au jeudi (pas d'APC la semaine après le retour des vacances ni la semaine précédent les vacances)

8h20-8h50 et/ou 16h40-17h10 pour les maternelles

3. La classe découverte (présence des membres de la Caisse des Écoles)

Pour rappel :

- Certains enfants sont déjà partis 3 années de suite ce qui est relativement exceptionnel dans une école élémentaire.

Ces projets ont un coût pour tous les participants :

- investissement des enseignantes concernées pour monter le projet
- effort financier de la commune pour réduire le coût pour les familles
- participations financières des parents.

- Réunion jeudi 17 octobre pour présenter le projet aux familles :

Pour cette année, proposition d'une classe découverte aux Moussières dans le Jura

Avantages du centre d'accueil Village-Vacances Georges Moustaki

- Pas de déplacement en car pendant le séjour
- Tout se fera à pied : accès aux pistes à quelques mètres du centre, déplacements des animateurs sur le centre d'accueil pour les différentes activités
- Centre adapté à l'accueil des classes

Aspect financier :

Investissement de la commune à hauteur de 40% du budget total et 60% à charge des familles.

BUDGET

Participation dans le temps

Année	2016-17 Vendée	2017-18 Chateaux de la	2018-19 Auvergne	2019-20 Jura
Nbre Nuits	5	4	3	4
Nbre élèves	38	45	47	46
Budget global	12 064 €	12 642 €	14 758 €	18 511 €
Prix/jour	63 €	70 €	105 €	101 €
Prix/enfant	317 €	281 €	314 €	402 €
Part famille	150 €	200 €	200 €	241 €
Part Janvry	167 €	81 €	114 €	161 €
Global Janvry	6 364 €	3 642 €	5 933 €	7 404 €

Pour réduire les coûts :

- 3 animateurs engagés par la commune.
- Demande de M. Schoettl au CCAS d'une aide financière pour toutes les familles ayant 2 enfants qui partent.
- Mise en place d'un projet sur la plateforme de la Trousse à Projets

Trousse à projets est une plateforme de financement participatif validé par l'Education Nationale.

Contraintes : Budget max : 5 000€ Budget min : 3 000€

Permet d'obtenir une subvention d'ADP¹ de 1 500€ dès que le budget minimum est atteint. Pour cela, il sera demandé à chaque famille de verser 65€ soit une partie de la participation via la plateforme et le reste sera payé en mairie.

Il sera possible également de participer en faisant des dons.

	Collecte Maxi avec dons extérieurs 500€
Budget total	18 511 €
Nombre d'élèves	46
Part Janvry (40%)	7 404 €
Collecte	5 000 €
6% plateforme	300 €
Aide ADP (50% de la collecte mini)	1 500 €
Part Famille Trousse à Projets	60 €
Part famille	204 €
Restant dû	144 €

Dès que l'objectif minimum est franchi, ADP versera la moitié des 3000 € soit 1500€ et on arrive à 4500€. Les dons sont déductibles des impôts.

¹ ADP Aéroport de Paris

M Schoettl fait remarquer que le coût de la scolarisation d'un enfant dans les communes environnantes se situe entre 700 et 800€. A Janvry, il est autour de 1 400€.

(Information communiquée lors de la réunion sur la classe découverte : Le CCAS a validé une participation de 50€ pour chaque enfant de toutes les familles de Janvry.)

4. Les projets menés à l'école et dans les classes

A. LES SORTIES

a. Sorties en septembre

- La fête de la pomme : vendredi 6 septembre 2019
- La fête des camélidés :- vendredi 13 septembre 2019

Ces 2 sorties ont eu lieu dans des délais très courts ce qui a nécessité de vérifier les 65 fiches de renseignements dès les premiers jours de classe. Cela implique une course contre la montre pour obtenir tous les documents à temps (Attestation d'assurance avant le vendredi). Il reste encore des fiches à corriger.

A l'occasion de la fête de la pomme, réalisation d'un livre autour du sujet : recette, coutumes... qui pourra être emprunté.

b. Sortie régulière - à la piscine des Ulis

Le mardi : 13h40-15h30 : 14h25 14h55 (dans l'eau)

4 groupes de niveau. Les enseignantes seront vigilantes lors de l'absence du maître-nageur de référence.

Création d'un lien doodle accessible depuis le site de l'école pour pouvoir accompagner les classes. Pour rappel, il faut absolument 2 personnes en plus des enseignantes dans le car et pour aider dans les vestiaires. En cas d'absence des accompagnateurs, la séance de natation sera annulée pour des raisons de réglementations.

c. Prochaines sorties

Vendredi 18 octobre 2019

Sortie à la ferme de Fresneau en partenariat avec Amandine Robinet, animatrice du PNR² pour les cycles 2 (sauf les CP) et 3.

Vendredis 29/11 et 6/12 à l'occasion du marché de Noël

Sortie à La cité des sciences à la Villette

Choix et organisation

- Le 29 novembre, sortie pour les élèves de l'école élémentaire avec des ateliers autour de la Lune.
- Le 6 décembre, cycle 1 et 2 : Cité des enfants

² PNR Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse

Les CM iront faire classe en maternelle, intervention de Krol, l'artiste qui est déjà intervenue sur la fresque sous le préau afin d'élaborer la 2ème partie.

B. PROJETS EN COURS

a. EDD - Labellisation E3D

Nous ferons le point sur les actions menées à l'école afin de valider le niveau 2 et postuler pour le niveau 3. Le collège de Briis-sous-Forges vient de s'engager dans une démarche de labellisation également. Un travail en partenariat sera initié avec eux.

Dans le cadre de ce projet, le potager a survécu à la canicule et à l'été. Un grand MERCI à la famille Tарisse pour son engagement.

Pour information : pour 6 pommes de terre plantées - 923 g de pommes de terre récoltées, 2247 g de courgettes, 2 grosses citrouilles...(pesées effectuées par les enfants avec la balance de Roberval)

-Travail important en sciences sur le mode de reproduction des végétaux, en mathématiques sur les mesures de masse...

- Echanges et ventes de plants en juin (avec les parents et les Janvrissais...)

- Proposition du Jeu du panier à organiser : estimer le poids de la citrouille, la proposition la plus proche gagne. Pour les élèves, classement des propositions des parents pour trouver le gagnant (problème mathématique à résoudre)

> **Intervention de la recyclerie du Gâtinais** en classe pour les CM1 CM2 le 4 octobre 2019, sensibilisation au recyclage et distinction entre déchetterie et recyclerie.

b. Visite des CM2 au collège

Bilan très positif de l'organisation mise en place l'année dernière - Reconduction cette année.

Quand ? Pendant la semaine de stage des 3èmes (Semaine avant les vacances de Noël) avec restauration sur place.

3 cours proposés : EPS, anglais et sciences (physique-chimie)

En fin d'année, en juin, nouvel échange avec le collège autour de l'EDD dans le cadre d'un projet commun 6ème-CM2 en vue de la 2ème journée au collège (escape game, défi mathématiques...)

c. BCD

C'est un chantier très important initié cet été.

Objectif : trier, ranger, référencer les livres de la BCD avant de lancer des achats.

Utilisation de l'application Biblioboost, coût de 6€ par an pour la gestion des prêts, achat d'une douchette (lecteur de codes barres) 50€.

Création d'une carte de bibliothèque par élève

Merci Mme Chevalier, enseignante qui poursuit ce travail dès qu'elle a un peu de temps dans sa journée et à Mme Wegnez, Mme Corre, parents qui après une courte formation nous accordent du temps et nous aident. A ce jour, 1132 livres référencés et les prêts ont commencé depuis 3 semaines (prêts de livres à la maison pour le weekend).

d. Autres

> Inscription au Concours Castor (novembre-décembre) : CM1/CM2

e. Tous les projets ont besoin d'un financement

> Coopérative scolaire: utilisée pour les frais des petits projets pédagogiques

(petit matériel pédagogique, cuisine, divers fêtes, frais liés aux animaux...)

Pas d'appel aux dons de cotisation en ce début d'année car 2 actions importantes vont permettre d'alimenter la coopérative scolaire.

- La vente des photos de classe - choix de l'option livret (suite au sondage)

- La vente de torchons / paniers et chocolats

Un appel aux dons sera effectué prochainement.

> Utilisation de la plateforme Trousse à projets pour financer...

✿ La classe découverte

✿ La fresque (2ème partie)

✿ La création d'une BCD dans une école d'Abidjan

> Participation de la caisse des écoles, du comité des fêtes

Les sorties à la Cité des Sciences de la Villette seront financées par le Comité des fêtes.

La classe découverte est financée par la Caisse des écoles.

5. L'accueil d'un chien guide d'aveugle

Projet de Mme Gicquel - Un message a déjà été envoyé aux parents via Classroom
Accord de l'équipe enseignante, accord de M Schoetl et M. Hodges IEN, accord de l'équipe du périscolaire

Accord du médecin scolaire, Mme Rochotte

Le dossier est en cours pour un accueil qui se fera en cours d'année ou l'année prochaine. Un travail de sensibilisation au handicap sera engagé auprès des élèves.

Témoignage d'un couple d'enseignants réalisant ce projet pour la dixième fois : <https://www.chiensguidesparis.fr/temoignage-famille-d-accueil-2>

6. La sécurité à l'école

Les 2 exercices ont été réalisés au cours de cette période

- Incendie
- PPMS Intrusion réalisé en présence de l'adjudant chef Pochelu - gendarme

Les enfants ont été prévenus de l'imminence de l'exercice, il s'agit d'un entraînement qui n'avait pas vocation à créer une situation de stress chez les élèves mais des réflexes concernant la mise en sécurité. Quelques ajustements sont à faire...

Les passages dans la cour

- Rappeler que la cour de l'école n'est pas un terrain de jeu pour les chiens.
- Limiter les traversées dans la mesure du possible

Il est important de pouvoir communiquer les informations avec les parents pour les informer des projets mais aussi en cas de problème.

Utilisation de l'application classroom, accès gratuit + mise en place d'une pochette transparente pour transmettre les documents papiers.

Pour les parents, il faut penser à signer les messages (pour nous montrer qu'ils sont lus) : **signer puis valider** sur l'application.

Il y a eu quelques soucis, en début d'année avec l'application destinée aux directeurs, c'est en cours de résolution.

7. Le périscolaire

> Les informations à transmettre

ATTENTION Les parents doivent bien faire la distinction entre les informations qui concernent l'école et celles qui concernent le périscolaire (Etude, garderie, activités...)

Attention aux petits mots glissés dans les sacs (enveloppes) surtout en maternelle, ils ne sont pas toujours vus/lus tout de suite.

Pour les informations importantes : annulation repas, absences, changement d'organisation (bus, garderie)... s'assurer d'avoir un retour écrit dans votre messagerie ou de vive voix par téléphone. Dans le cas contraire, c'est que l'information n'a pas été prise en compte.

Pour les repas de la cantine : les commandes de repas sont faites

- le vendredi matin à 10h pour les repas du lundi
- le mardi matin à 10h pour les repas du jeudi.

Madame Pais souligne la charge de travail administrative toujours plus importante et particulièrement en ce début d'année.

Mme Païs rappelle que pour la gestion d'une école de 3 classes, on accorde au directeur, 1 journée de décharge par mois et pour une école de 4 classes, 1 journée par semaine. Dans ce dernier cas, un enseignant est nommé pour assurer cette décharge, c'est donc le même enseignant qui vient tout au long de l'année et qui prépare donc cette journée de classe.

Dans le cas de l'école de Janvry, l'enseignant assurant la journée de décharge mensuelle de la directrice n'est pas toujours le même et c'est donc Mme Païs qui prépare le travail pour les élèves ce jour-là. (Il est déjà arrivé que cette journée de décharge soit annulée le matin même et reportée, la circonscription n'ayant plus de remplaçant disponible.)

Durant cette première période, Mme Païs a obtenu 4 journées de décharge au lieu de 2. Mme Païs tient à remercier la circonscription, et tout particulièrement Jennifer Fort, qui répond à ses demandes et qui essaie de faire au mieux pour envoyer toujours le même enseignant bien que cela ne soit pas toujours possible.

Mme Païs a fait une demande d'une décharge par semaine à M Hodges, IEN de la circonscription mais cela n'est pas prévu dans les textes donc ne peut donc être mis en place.

Dans ces conditions, Mme Païs ne souhaite pas continuer à assurer la direction de l'école de Janvry.

La mairie soutient la demande de Mme Païs auprès de l'IEN et réfléchit à la mise en place d'une aide administrative. Elle rappelle qu'il y a une dizaine d'années, il y avait une aide administrative sur l'école.

Mme Païs remercie la mairie pour son soutien lors de la journée de mobilisation suite au décès de Christine Renon, directrice d'école maternelle à Pantin.